



DEMANDE D'AUTORISATION D'ENTRER DANS L'ÉTABLISSEMENT AVEC UN VÉHICULE



Tout titulaire de la vignette s'engage à respecter

la charte des 10 commandements du conducteur à La Providence :



Notre parking est une chance pour les familles ! Par contre, la vignette La Providence n'est pas un droit ! C'est seulement la marque de la responsabilité que nous confions à ceux qui respectent scrupuleusement les 10 commandements ci-dessous, et qui méritent cette vignette. **Rappel :** la vignette doit impérativement être collée sur le pare-brise.

1. Au volant dans La Providence, tu n'oublieras jamais que tu conduis dans une école jésuite, en respectant ses valeurs, et en montrant le bon exemple à ses élèves.
2. Tu adapteras ta conduite dès l'approche du portique d'entrée de l'établissement, où tu t'arrêteras avant d'entrer sur autorisation.
3. Tu respecteras la limitation de **la vitesse à 15 Km/h** à l'intérieur de l'établissement, sur toutes ses voies de circulation.
4. Tu respecteras chaque piéton, chaque cycliste, et les règles élémentaires de circulation, la vigilance et l'arrêt devant chaque passage protégé en présence de piéton(s).

3 vignettes maximum seront accordées par famille.

Pour une vignette supplémentaire, merci de demander une dérogation écrite justifiée au chef d'établissement.

5. Tu ne conduiras que sur les voies de circulation autorisées, sans jamais traverser le grand parking de l'école en diagonale, pour ne pas couper les voies piétonnes entre les épis de stationnement.
6. Tu respecteras la signalisation, les bordures, les ralentisseurs. Tu t'arrêteras à chaque STOP, et tu ne prendras aucun SENS INTERDIT.
7. Tu t'appliqueras à te garer en épis en respectant les lignes de marquage au sol, sans empiéter sur deux places, et sans déborder sur la voie piétonne.
8. Tu ne te gareras ni sur les trottoirs, ni sur la cour du lycée (la haie marque la limite à ne jamais dépasser), ni derrière le parking de maternelle, ni à côté du verger, ni à l'entrée du grand stade de la Providence près de l'entrée de la piscine, car c'est un accès pompier ! Enfin, tu ne te gareras sur l'une des 2 places PMR devant l'entrée de la Maternelle que si tu as le badge PMR sur ton pare-brise ou sur ta planche de bord !

9. Tu utiliseras le dépose-minute, en te garant, en donnant le cartable et le bisou, et en redémarrant avant la fin de la minute !
Le dépose-minute n'est pas une place de stationnement !
10. Enfin, tu seras toujours à l'intérieur de notre établissement un exemple de civilité, de maîtrise de soi, de contrôle de la gestion de tes émotions et de tes frustrations. Bienveillance, politesse et douceur t'habiteront en toutes circonstances !

Ainsi, les élèves et la communauté éducative de notre école La Providence t'en remercieront !



Ta Sécurité ?
Ma Priorité !



Autorisation d'accès sur le parking de l'école 2026-2027 !

Pour l'année 2026-2027, nous vous invitons à inscrire vos demandes d'autorisation pour accéder au parking sur un formulaire en ligne. Vous pouvez en demander 3 maximum. Nous vous demandons ensuite d'envoyer les photocopies des cartes grises correspondantes à Barbara HUYSSCHAERT, à l'adresse mail : [**bhuysschaert@la-providence.net**](mailto:bhuysschaert@la-providence.net) en indiquant dans le titre de la pièce jointe **le numéro d'immatriculation correspondant, un espace et le nom du propriétaire du véhicule.**

Si vous souhaitez en avoir plus de 3, une demande motivée de dérogation devra être soumise par courrier à M. LATIEULE (en pièce jointe de courriel).

Toute demande non conforme ne pourra être prise en compte et ne pourra pas permettre d'avoir accès aux vignettes données. Vous devrez obligatoirement valider votre engagement à respecter les règles de circulation et de stationnement de la charte des 10 commandements du conducteur.

Les vignettes seront ensuite transmises à l'enseignant de votre enfant **chaque vendredi durant les 3 premières semaines de septembre** afin de vous les transmettre.

Pour accéder au formulaire de demande en ligne 2026-2027 :

<https://forms.gle/wmSwrYx3GrTdx6Af6>

Merci à tous pour votre engagement !

